

troupe de Hurons qu'il instruisait. Nos trois maisons religieuses, avec quelques personnes charitables, se sont cotisées pour nourrir ces pauvres exilés,<sup>1</sup> qui viennent pourtant de partir pour aller quérir en leur pays le reste de leurs familles, afin de s'établir proche de nous. Ces nouveaux habitants nous obligent d'étudier la langue huronne, à laquelle je ne m'étais point encore appliquée, m'étant contentée de savoir seulement celle des Algonquins et Montagnais qui sont toujours avec nous. Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain. J'ai commencé cette étude huit jours après l'octave de la Toussaint, en laquelle le révérend père Bressani a été mon maître jusqu'à présent avec une entière charité. Comme nous ne pouvons étudier les langues que l'hiver, j'espère que quelque autre descendra cet automne, qui nous rendra la même assistance. Priez Notre-Seigneur qu'il veuille m'ouvrir l'esprit pour sa gloire, et pour lui pouvoir rendre quelque petit service.

1650, 30 août; à son fils.—Vous voyez qu'en attendant le secours, nous sommes en la pure providence de Dieu.<sup>2</sup> Pour mon particulier, mon très cher fils, je m'y trouve si bien, et mon esprit et mon cœur y sont si contents, qu'ils ne le peuvent être davantage. S'il arrive qu'on vous porte l'année prochaine les nouvelles de ma mort, bénissez-en Dieu, et offrez-lui pour moi le saint sacrifice de la messe. J'ai répondu par une autre lettre aux moyens que vous me proposez d'élever quelques sauvages, afin qu'ils puissent gagner leurs compatriotes à la foi. Outre ce que je vous écris, entretenez-en le révérend père Daran, il vous dira qu'encore que le pays se rétablisse, il faudra toujours dépendre de l'Europe pour avoir des ouvriers de l'Évangile, le naturel des sauvages américains, même des plus saints et spirituels, n'étant nullement propre aux fonctions ecclésiastiques, mais seulement à être enseignés et conduits doucement dans la voie du ciel; ce qui fait soupçonner dans ce renversement d'affaires que peut-être Dieu ne veut ici qu'une Église passagère.<sup>3</sup>

1650, 30 août; à son fils.—Il y a trois choses que l'on doit fort considérer dans la conjoncture des affaires. La première, que ni nous ni tout le Canada ne pourrions subsister encore deux ans sans secours. La deuxième, que si ce secours manque, il nous faut ou mourir ou retourner en France, selon le sentiment des mieux sensés. Je crois néanmoins que si l'ennemi a la guerre avec la nation Neutre et à Andastoué, ce sera une

<sup>1</sup> Les Hurons chassés du Haut-Canada par les Iroquois.

<sup>2</sup> Montréal, Trois-Rivières et Québec s'attendaient à être détruits par les Iroquois.

<sup>3</sup> Ce qui montre avec quelle perspicacité la mère de l'Incarnation se rendait compte du caractère des sauvages, c'est que, jusqu'ici, un seul a pu être élevé au sacerdoce. C'est M. l'abbé Prosper Vincent, du village huron de Lorette. Il a été ordonné en 1870. Il est le premier prêtre de race indigène dans l'Amérique du Nord. (Note de l'abbé Richaudeau.)